Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20261014-2026104-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 14 Octobre deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 Octobre 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, GABEL Géraldine, BEUVE Eric, OFFRET-MARIE Carole, LE CORF Henri, PERRON Eliane, DELMAS Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, LE ROUX Sandrine, PEDEN Yves, PICAUD Romain, PREAUD Jean-Paul, LAUDRIN Joël, HYLKEMA Mirjam, FIEYRE Clémence, JEHANNO David.

Procurations : Mme RIBAULT Joséphine à Mme OFFRET-MARIE Carole, M. CASAGRANDE Donovan à Mme BIHOES Chantal.

Désignation du secrétaire de séance
M. Eric BEUVE est désigné comme secrétaire de séance.

Cœur de bourg – avenant 2 lot 2

En complément de l'avenant, présenté lors de la dernière séance, les élus sont appelés à valider l'avenant 2, d'un montant de 2 549.25 € H.T., au profit de la société ID VERDE correspondant à :

- Reprise des murs de clôture en pierre maçonnée de chaque côté des escaliers : forfait de 1 980 € H.T. ;
- Remplacement de la charmille arrachée à la demande des services techniques : forfait de 569.25 € H.T..

Mme le Maire précise que le montant des travaux serait porté, pour ce lot, à 115 944.56 € H.T..

Le Conseil, compte tenu des précisions de Mme le Maire et à l'unanimité

APPROUVE ces travaux et **VALIDE** l'avenant 2 de la société ID VERDE. ;

AUTORISE Mme le Maire à le signer.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 26 octobre 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 26 octobre 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance